



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.10.2008 L'an deux mille huit et le trente octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, THUEL.

**Absents**: Mme BERTRAND, (excusée), Mr RASKOPF (excusé), Mme BORIE (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

N° 08/184

**Secrétaire** : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

## MOTION CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les termes de la motion ci-après :

"La Poste est en danger. La dégradation du service public rendu se poursuit depuis plusieurs années maintenant, symbolisée par le manque de personnel dans les quartiers populaires des villes et la fermeture de bureaux ruraux. La privatisation de la Poste annoncée comme imminente signerait la fin du service public postal.

*Adopté à l'unanimité*

Maire et élus de la commune de Saint-Juéry, sommes très attachés à ce service public de proximité, essentiel à notre pays.

Nous connaissons son rôle majeur, en particulier dans l'aménagement du territoire, une dimension qui tend malheureusement à s'estomper.

Nous ne souhaitons pas voir des logiques de rentabilité financière venir aggraver encore cette situation. Nous connaissons l'importance de la Poste dans les vies quotidiennes, mais aussi dans la vie économique.

La Poste est un bien précieux, essentiel pour les populations, les entreprises et un ferment de lien social.

Dans l'intérêt des populations de notre département, le Maire et les élus de la commune de Saint-Juéry demandent au Gouvernement et aux Parlementaires de stopper ce projet de privatisation, appelé pudiquement "processus d'ouverture de capital" de la Poste".

Le Maire et les élus souhaitent que s'ouvre avant toute décision une véritable réflexion et concertation avec les collectivités territoriales, avec les usagers, les organisations syndicales, sur les missions et les moyens à donner à ce grand service public national.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,